

JUSTIFICATION D'ABSENCE – L1 ARTS DU SPECTACLE

A montrer à vos enseignants dans un délai de 15 jours à partir du 1^{er} jour d'absence, avec l'original du justificatif, et à déposer à votre secrétariat avant la fin du semestre concerné

Justificatifs valables : certificat médical, certificat de décès d'un proche, attestation de présence à un concours, convocation officielle à un examen de permis de conduire, convocation officielle par une administration (police, tribunal, préfecture).

La falsification de documents par l'étudiant.e ou par un tiers (par exemple, un faux certificat médical) peut entraîner des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à une exclusion de l'université.

Cadre réservé au secrétariat - **Date de réception du formulaire avec justificatif.s**

Commentaire éventuel :

NOM :

Prénom :

NOM MARITAL :

N° Étudiant.e:

Attention

Les absences au

1. *TD de langue : à justifier directement auprès de votre enseignant.e du centre de langues*
2. *TD de TIC : au secrétariat de l'ICOM - Bât D , tic@univ-lyon2.fr*

J'ai été absent.e à un ou des TD, compléter le tableau ci-dessous. Une absence par ligne

Date de l'absence	TD N°	Intitulé de l'élément pédagogique	Nom de l'enseignant.e

J'ai été absent.e à un ou des contrôles continus (TD) et/ou à un ou des examens terminaux (CM), compléter le tableau ci-dessous. Une absence par ligne.

Date de l'absence	TD N° CM N°	Contrôle continu et/ou Examen terminal Intitulé de l'élément pédagogique	Nom de l'enseignant.e

Date et signature de l'étudiant.e,